

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Batna 2
Faculté de Technologie



وزارة التعليم العالي
و البحث العلمي
جامعة باتنة 2
كلية التكنولوجيا

N°:...../FT/UB2/2019

Batna, le 03 JUIN 2019

A Messieurs
-les Chefs de Départements
-les Présidents des Comités scientifiques

Objet: Perfectionnement à l'Etranger

Pour remédier aux problèmes rencontrés à l'exercice précédent, il vous est demandé de veiller à l'application stricte des instructions suivantes :

1) de ne pas prendre en considération

a- les dossiers incomplets et non conformes à la réglementation en vigueur (application des arrêtés N°2010 du 29/12/2014 et N°327 du 09/07/2015 et de l'Instruction N°02 du 14/06/2017 relatifs aux perfectionnements à l'étranger),

b- les dossiers des candidats en situation irrégulière (documents de "change" et de retour de Stage non remis, stage précédent non consommé dans les délais requis, autres...),

c- les dossiers des enseignants maitres assistants ayant bénéficié d'une formation résidentielle à l'Etranger et qui n'ont pas soutenu,

d- les dossiers des étudiants doctorants salariés y compris ceux exerçant dans le cadre de l'ANEM et de la DAS.

e- les dossiers des étudiants doctorants non salariés (DNS) inscrits en 6^{ième} année doctorat sciences et en 5^{ième} année doctorat LMD,

2) sont à étudier les dossiers des candidats, en attente de soutenance ou ayant soutenu ou présenté leurs travaux d'habilitation universitaire et dont les décisions de nomination dans leurs nouveaux grades n'ont pas encore été établies, sous réserve que lesdites décisions parviennent à l'administration avant la fin du mois d'Octobre de l'année budgétaire en cours,

3) les imprimés règlementaires (Projet de travail, Fiche de renseignements et Engagement), exigés dans la composition du dossier de demande, sont à remplir par les concernés complètement, correctement et lisiblement,

4) l'appellation de l'établissement d'accueil d'origine doit être donnée et écrite normalement sans abréviations,

5) un seul type de Perfectionnement à l'Etranger peut être accordé par année budgétaire (SP ou SSHN ou MSI),

6) le montant des frais de transport ne doit en aucun cas être accordé pour une destination autre que celle où doit se dérouler le stage,

7) pour le départ en stage, le bénéficiaire est tenu d'utiliser le billet d'avion qui lui a été accordé par la Faculté,

8) d'afficher le PV de réunion du comité scientifique de Département.

Salutations distinguées

Le Doyen de la Faculté

المنسق العام للتدرج و البحث العلمي
العلاقات الخارجية
كلية التكنولوجيا جامعة باتنة 2

Pièces jointes:

- 01 Imprimé "Composition du dossier de demande de Perfectionnement à l'Etranger"
- 01 Imprimé "Composition du dossier de demande de Participation à une Manifestation Scientifique Internationale à l'Etranger"
- 01 Imprimé "Projet de travail" Stage de perfectionnement